



CANON® RC-IP Series Product Limited Warranty For Canada Only

Canon Canada Inc. ("Canon") warrants (a) the Canon RC-IP Series product (the "Product"), when sold and used in Canada, to be free from defects in workmanship and materials under normal use and service for a period of one (1) year from the date of receipt by purchaser.

During such warranty period, Canon will, at its option, repair or replace a Product

1. which is returned to Canon's designated service centre, transportation charges prepaid,
2. which is proven to be defective upon Canon's inspection and
3. which is otherwise eligible for coverage under this limited warranty.

A Product repaired by Canon under this limited warranty will be returned to the purchaser's designated location within Canada at Canon's expense. Warranty replacement will not extend the original warranty period of a Product.

The purchaser's cost of labour to inspect and remove a defective Product, and to install repaired or replaced Products in the field, will be purchaser's sole responsibility and will therefore not be reimbursable by Canon. Canon will have no liability for use or performance of the Product in connection with the purchaser's systems, even though purchaser discusses the same from time to time with Canon employees.

This warranty shall only apply if a Product is used in conjunction with compatible software, computers and other equipment, as to which items Canon will have no responsibility. This warranty does not cover Canon brand optional accessories for a Product for which separate warranties are given.

TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, THIS WARRANTY IS IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES AND CONDITIONS, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTIES AND CONDITIONS REGARDING MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, RELATING TO THE USE OR PERFORMANCE OF A PRODUCT. NO OTHER EXPRESS WARRANTY, CONDITION OR GUARANTY, EXCEPT AS MENTIONED ABOVE, GIVEN BY ANY PERSON, FIRM OR CORPORATION WITH RESPECT TO A PRODUCT WILL BIND CANON. NO WARRANTY IS GIVEN ON ANY USED PRODUCT.

THE PRODUCTS ARE NOT FAULT TOLERANT AND ARE NOT DESIGNED, MANUFACTURED OR INTENDED FOR USE OR RESALE AS CONTROL EQUIPMENT IN HAZARDOUS ENVIRONMENTS REQUIRING FAIL SAFE CONTROLS, SUCH AS, WITHOUT LIMITATION, THE OPERATION OF NUCLEAR FACILITIES, AIRCRAFT NAVIGATION OR AIRCRAFT COMMUNICATION SYSTEMS, AIR TRAFFIC CONTROL, LIFE SUPPORT, OR WEAPONS SYSTEMS ("HIGH RISK ACTIVITIES"). IN ADDITION TO THE OTHER DISCLAIMERS HEREIN, CANON SPECIFICALLY DISCLAIMS ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY OR CONDITION OF FITNESS FOR SUCH HIGH RISK ACTIVITIES.

This warranty shall be void and of no force or effect if a Product is damaged as a result of

- a) abuse, neglect, mishandling, alteration, electric current fluctuation or accident,
- b) improper use, including failure to follow operating instructions, or maintenance, and environmental conditions prescribed, in Canon's operator's manual or other documentation,
- c) installation or repair by other than Canon service centres,
- d) use of supplies or parts (other than those distributed by Canon) which damage a Product or cause abnormally frequent service calls or service problems, or
- e) use of a Product with non-compatible software, computers, or other equipment, including the use of a Product in any system configuration not recommended in any manual distributed with a Product.

Nor does this warranty extend to any Product on which the original identification marks or serial numbers have been defaced, removed, or altered.

TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, CANON WILL NOT BE LIABLE FOR PERSONAL INJURY OR PROPERTY DAMAGE (UNLESS CAUSED SOLELY AND DIRECTLY BY THE NEGLIGENCE OF CANON), LOSS OF REVENUE OR PROFIT, FAILURE TO REALIZE SAVINGS OR OTHER BENEFITS, EXPENDITURES FOR SUBSTITUTE EQUIPMENT OR SERVICES, LOSS OR CORRUPTION OF DATA, STORAGE CHARGES OR OTHER SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES CAUSED BY THE USE, MISUSE OR INABILITY TO USE A PRODUCT, REGARDLESS OF THE LEGAL THEORY ON WHICH THE CLAIM IS BASED AND EVEN IF CANON HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. NOR SHALL RECOVERY OF ANY KIND AGAINST CANON BE GREATER IN AMOUNT THAN THE PURCHASE PRICE OF A PRODUCT CAUSING THE ALLEGED DAMAGE. WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, THE PURCHASER ASSUMES ALL RISK AND LIABILITY FOR LOSS,

DAMAGE OR INJURY TO PERSONS AND PROPERTY OF THE PURCHASER OR OTHERS ARISING OUT OF THE POSSESSION, USE, MISUSE, OR INABILITY TO USE A PRODUCT SOLD BY CANON NOT CAUSED SOLELY AND DIRECTLY BY THE NEGLIGENCE OF CANON. THIS WARRANTY WILL NOT EXTEND TO ANYONE OTHER THAN THE ORIGINAL PURCHASER OF A PRODUCT AND STATES SUCH PURCHASER'S EXCLUSIVE REMEDY.

IT IS UNDERSTOOD AND AGREED THAT THIS LIMITED WARRANTY CAN ONLY BE ENFORCED BY PURCHASER. IT IS FURTHER UNDERSTOOD AND AGREED THAT UPON SELLING A PRODUCT, WHETHER ALONE OR IN ITS SYSTEMS, PURCHASER WILL DELIVER ITS OWN WARRANTY TO ITS CUSTOMERS. PURCHASER'S WARRANTY TO ITS CUSTOMERS SHALL STATE CONSPICUOUSLY THAT THE SAME IS THE SOLE AND EXCLUSIVE WARRANTY COVERING A PRODUCT.

This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state (or province to province in Canada).

In order to obtain warranty service:

Canon Canada

You may obtain technical support for your Products as follows:

- Internet support for English at www.canon.ca/support (E-mail support also available)
- Internet support for French at www.canon.ca/soutien (E-mail support also available)
- Telephone assistance from a Canon Canada Customer Care representative free of charge during regular business hours at **1-800-OK-CANON (1-800-652-2666)**.
- Warranty Service:

In the event service is required for the Product during the limited warranty period, a Canon Canada Customer Care Centre representative will attempt to diagnose the nature of the problem and, if possible, correct it over the telephone. If the problem cannot be corrected over the telephone, you will be provided instructions for Canon's then current warranty service procedures. You may be asked for the Product serial number and/or other information pertaining to your Product.

* Support program specifics are subject to change without notice.

CONDITIONS OF WARRANTY

Defective parts must be returned to Canon with all necessary documentation and will become the property of Canon.

Canon is a registered trademark of Canon Inc.

The Canon logo is displayed in a large, bold, black serif font.

CANON CANADA INC.

Head Office: 8000 Mississauga Rd., Brampton ON L6Y 5Z7

1-800-OK-CANON (652-2666) www.canon.ca



Garantie limitée de CANON® sur Produit de Série RC-IP Pour le Canada uniquement

Canon Canada Inc. (« Canon ») garantit a) le produit RC-IP Série de Canon (le « produit »), lorsqu'il est vendu et utilisé au Canada, contre les vices de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pendant une période de un (1) an à compter de la date de sa réception par l'acheteur.

Pendant cette période de garantie, Canon réparera ou remplacera, à son appréciation, un produit

1. qui est retourné à un centre de services Canon désigné, frais de transport prépayés,
2. qui, par suite de l'inspection de Canon, se révèle défectueux et
3. qui est par ailleurs admissible à la couverture prévue par la présente garantie limitée.

Un produit réparé par Canon aux termes de la présente garantie limitée sera retourné au lieu désigné par l'acheteur au Canada, aux frais de Canon. Le remplacement d'un produit en application de la garantie ne prolongera pas la durée initiale de la garantie applicable à un produit.

Les frais de main-d'œuvre engagés par l'acheteur pour inspecter et retirer le produit défectueux, de même que pour installer les produits réparés ou de remplacement sur le terrain, seront à la charge exclusive de l'acheteur et ne seront par conséquent pas remboursables par Canon. Canon n'aura aucune responsabilité quant à l'utilisation ou au fonctionnement du produit avec les systèmes de l'acheteur, même si l'acheteur en discute à l'occasion avec des employés de Canon.

La présente garantie ne s'applique que si le produit est utilisé avec des logiciels, des ordinateurs et d'autres biens d'équipement compatibles, à l'égard desquels Canon n'a aucune responsabilité. La présente garantie ne couvre pas les accessoires facultatifs de marque Canon pour un produit à l'égard duquel des garanties distinctes sont accordées.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA PRÉSENTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE EN PARTICULIER, QUI ONT TRAIT À L'UTILISATION OU AU FONCTIONNEMENT D'UN PRODUIT. AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE, CONDITION OU GARANTIE, À L'EXCEPTION DE CELLE MENTIONNÉE CI-DESSUS, ACCORDÉE PAR UNE PERSONNE, UNE ENTREPRISE OU UNE SOCIÉTÉ RELATIVEMENT À UN PRODUIT, NE POURRA CONTRAINDRE CANON. AUCUNE GARANTIE N'EST ACCORDÉE RELATIVEMENT À UN PRODUIT USAGÉ.

LES PRODUITS NE SONT PAS INSENSIBLES AUX DÉFAILLANCES ET NE SONT PAS CONÇUS, FABRIQUÉS NI PRÉVUS POUR UNE UTILISATION OU UNE REVENTE EN TANT QUE DISPOSITIF DE COMMANDE DANS DES CONTEXTES DANGEREUX NÉCESSITANT DES DISPOSITIFS À SÉCURITÉ INTRINSÈQUE, NOTAMMENT L'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS NUCLÉAIRES, LA NAVIGATION D'AÉRONEFS OU LES SYSTÈMES DE COMMUNICATION D'AÉRONEFS, LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE, LE MAINTIEN DES FONCTIONS VITALES OU LES SYSTÈMES D'ARMES (LES « ACTIVITÉS À HAUT RISQUE »). EN PLUS DES AUTRES EXCLUSIONS DE GARANTIE CONTENUES DANS LES PRÉSENTES, CANON EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION EXPRESSE OU IMPLICITE D'ADÉQUATION À DES ACTIVITÉS À HAUT RISQUE.

La présente garantie est nulle et sans effet si un produit est endommagé par suite

- a) d'abus, de négligence, d'une mauvaise manutention, de modification, de fluctuations du courant électrique ou d'un accident,
- b) d'une mauvaise utilisation, y compris le défaut de respecter les instructions de fonctionnement ou d'entretien décrites dans le guide de l'utilisateur ou autre documentation de Canon, ou de respecter les conditions environnementales qui y sont prescrites,
- c) d'une installation ou d'une réparation effectuée par d'autres personnes que des centres de services Canon,
- d) de l'utilisation de fournitures ou de pièces (autres que celles distribuées par Canon) qui endommagent un produit ou entraînent des visites d'entretien ou des problèmes techniques anormalement fréquents, ou
- e) de l'utilisation d'un produit avec des logiciels, des ordinateurs et d'autres biens d'équipement non compatibles, y compris l'utilisation d'un produit dans une configuration de système qui n'est recommandée dans aucun des guides fournis avec un produit.

La présente garantie ne s'applique pas non plus à un produit sur lequel les repères d'identification ou les numéros de série originaux ont été effacés, retirés ou altérés.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, CANON NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DES LÉSIONS CORPORELLES OU DES DOMMAGES MATÉRIELS (SAUF S'ILS SONT CAUSÉS UNIQUEMENT ET DIRECTEMENT PAR UNE NÉGLIGENCE DE CANON), DES PERTES DE REVENUS OU DE PROFITS, DE

L'INCAPACITÉ DE RÉALISER DES ÉCONOMIES OU D'OBTENIR D'AUTRES AVANTAGES, DES DÉPENSES ENGAGÉES POUR OBTENIR DE L'ÉQUIPEMENT OU DES SERVICES DE REMPLACEMENT, DE LA PERTE OU DE L'ALTÉRATION DE DONNÉES, DES FRAIS DE STOCKAGE OU AUTRES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS CAUSÉS PAR L'UTILISATION, LA MAUVAISE UTILISATION OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER UN PRODUIT, PEU IMPORTE LA DOCTRINE DE DROIT SUR LAQUELLE LA RÉCLAMATION EST FONDÉE, ET CE, MÊME SI CANON A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. DE PLUS, AUCUN MONTANT, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, NE POURRA ÊTRE RECOUVRÉ AUPRÈS DE CANON QUI DÉPASSE LE PRIX D'ACHAT D'UN PRODUIT AYANT CAUSÉ LES DOMMAGES ALLÉGUÉS. SANS QUE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE NE SOIT RESTREINTE, L'ACHETEUR ASSUME L'ENSEMBLE DES RISQUES ET DES RESPONSABILITÉS POUR TOUTE PERTE, TOUT DOMMAGE OU TOUT PRÉJUDICE CAUSÉ À DES PERSONNES ET AUX BIENS DE L'ACHETEUR OU D'AUTRUI DÉCOULANT DE LA POSSESSION, DE L'UTILISATION, D'UNE MAUVAISE UTILISATION D'UN PRODUIT VENDU PAR CANON, OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER CELUI-CI, N'ÉTANT PAS UNIQUEMENT ET DIRECTEMENT ATTRIBUABLE À LA NÉGLIGENCE DE CANON. LA PRÉSENTE GARANTIE N'EST VALABLE QUE POUR L'ACHETEUR INITIAL D'UN PRODUIT ET ELLE CONSTITUE SON RECOURS EXCLUSIF.

IL EST ENTENDU ET CONVENU QUE SEUL L'ACHETEUR PEUT EXIGER L'EXÉCUTION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. IL EST ÉGALEMENT ENTENDU ET CONVENU QU'À LA VENTE D'UN PRODUIT, SEUL OU DANS SES SYSTÈMES, L'ACHETEUR FOURNIRA SA PROPRE GARANTIE À SES CLIENTS. LA GARANTIE ACCORDÉE PAR L'ACHETEUR À SES CLIENTS DOIT INDIQUER CLAIREMENT QU'ELLE EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE APPLICABLE À UN PRODUIT.

Cette garantie vous accorde des garanties juridiques particulières, en plus des droits qui vous sont déjà conférés (s'il y a lieu) et qui varient d'un État à l'autre (ou d'une province à l'autre au Canada).

Afin d'obtenir un service concernant la garantie :

Canon Canada

Des services de soutien technique pour vos produits sont offerts comme suit :

- Soutien Internet en anglais au moyen du site Web : www.canon.ca/support (Soutien par courrier électronique aussi disponible)
- Soutien Internet en français au moyen du site Web : www.canon.ca/soutien (Soutien par courrier électronique aussi disponible)
- Soutien téléphonique auprès d'une représentante ou d'un représentant du Centre de renseignements clientèle de Canon Canada, sans frais, pendant les heures normales d'ouverture au **1-800-OK-CANON (1-800-652-2666)**.
- Services aux termes de la garantie :

Si le produit a besoin d'un entretien au cours de la période de garantie limitée, un représentant d'un centre de service à la clientèle de Canon Canada tentera de déceler la nature du problème et, si c'est possible, de le corriger au téléphone. Si ce n'est pas possible de régler le problème par téléphone, des instructions vous seront communiquées concernant la procédure de service de garantie courante de Canon. Il se pourrait que l'on vous demande le numéro de série du produit et/ou d'autres renseignements concernant votre produit.

* Les détails du programme de soutien peuvent être modifiés sans avis.

CONDITIONS DE LA GARANTIE

Les pièces défectueuses doivent être retournées à Canon avec toute la documentation nécessaire et deviendront la propriété de Canon.

Canon est une marque de commerce déposée de Canon Inc.



CANON CANADA INC.

Siège Social: 8000 Ch. Mississauga, Brampton ON L6Y 5Z7

1-800-OK-CANON (652-2666) www.canon.ca